



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GENERAL

Date : 3 mai 2021

Lieu : Cheyres

CONSEIL GENERAL

Présidence : Monney Florian, Doyen

Présences : Arnold Pascale, Balestra Raphaël, Balimann Erwin, Brülhart Jonas, Cantova Sébastien, Carrard Michaël, Castioni Patrick, Chanez Daniel, Chanez Denis, Chanez Magali, Chanez Yves, Delley Stéphane, Demierre Alexandre, Dumusc Sébastien, Fontana Dylan, Grandgirard Janine, Hänggeli Laetitia, Hayoz Volery Mary-Anne, Märki Baptiste, Märki Daniel, Marti Laure, Muller Nadia, Pillonel Bernard, Pillonel Patrick, Poyet Jérôme, Riedo Nicolas, Rouiller Fabrice, Sauteur Ludovic et Wyss Gérard

Excusé : -

Secrétaire : Stéphanie Ghalouni

CONSEIL COMMUNAL

Présences : Monney Fabien, Syndic, Rapo Philippe, Vice-syndic, Bise Sébastien, Darcey Christina, Cornioley Christian, Pochon Bernard et Rey Stéphane

Le Doyen salue M. le syndic, Mme et MM. les Conseillers communaux, Mmes et MM. les Conseillers généraux, Mme la secrétaire Stéphanie Ghalouni, Mme et M. les représentants de la Presse, Mmes et MM. membres du public.

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre participation à cette séance de constitution du Conseil Général de la commune de Cheyres-Châbles pour la période administrative 2021-2026.

Mmes et MM. membres du Conseil général, je vous adresse mes plus vives félicitations pour votre élection et je vous remercie pour votre engagement pour notre commune. Aux personnes candidates, qui n'ont pas été élues, je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance de s'être mises à disposition, d'avoir ainsi créé le débat et offert un choix aux citoyennes et citoyens de notre commune.

S'il est facile de trouver à redire sur les autorités, il est par contre plus difficile de s'investir dans la vie publique. Pour les élus, notre mandat va débiter à partir de ce soir. Nous allons être nommés dans les différents postes et les différentes commissions du Conseil général. Pour nous tous, il s'agira maintenant de mettre les intérêts personnels de côté et de travailler pour la communauté dont nous sommes les représentants. Durant notre mandat, nous aurons des décisions importantes à prendre qui auront un impact sur le développement de notre commune et également pour certaines, des conséquences financières sur le long terme. Des choix pas toujours faciles mais tellement intéressants, que je ne peux que vous souhaiter beaucoup de plaisir dans l'accomplissement de votre fonction.

La partie officielle va débuter et je vous demande de mettre en veille vos téléphones portables et de garder le masque durant toute la séance.

Conformément à l'art. 38 de la loi sur les communes, je vous rappelle que les membres du Conseil général ont été convoqués dans les délais impartis à la séance de ce soir par courriel ou lettre personnelle, par publication dans la feuille officielle, par affichage au pilier public et sur le site internet de la commune.

Y a-t-il une remarque sur le mode de convocation ? Aucune

Je remercie la secrétaire du Conseil général, Mme Stéphanie Ghalouni, pour la rédaction du procès-verbal de cette séance et vous informe qu'elle sera enregistrée afin d'en faciliter sa rédaction, selon l'art. 3 du règlement d'exécution de la loi sur les communes. La bande sera effacée sitôt le procès-verbal approuvé. Je demande à tous les intervenants de s'exprimer au micro et de parler suffisamment fort et distinctement afin que l'enregistrement soit audible malgré le port du masque.

Le Doyen ouvre officiellement la séance de constitution et fait lecture du tractanda :

Tractanda :

1. Ouverture de la séance par M. le Doyen d'âge Florian Monney
2. Désignation par M. le Doyen de 4 scrutateurs pour former le bureau provisoire
3. Election du/de la Président/e du Conseil général 2021
4. Election du/de la Vice-président/e du Conseil général 2021
5. Détermination du nombre de scrutateurs pour la période administrative
6. Election des scrutateurs pour la période administrative
7. Détermination du nombre de scrutateurs suppléants pour la période administrative
8. Election des scrutateurs suppléants pour la période administrative
9. Détermination du nombre de membres de la Commission financière pour la période administrative
10. Election des membres de la commission financière pour la période administrative
11. Détermination du nombre de membres de la Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative
12. Election des membres du Conseil général à la Commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative
13. Détermination du nombre de membres de la Commission de naturalisations pour la période administrative
14. Election des membres de la Commission de naturalisations pour la période administrative
15. Détermination du nombre de membres de la Commission temporaire de structures et rémunérations
16. Election des membres de la Commission temporaire de structures et rémunérations
17. Détermination du nombre de membres de la Commission de bâtisse de la Ferme Communale
18. Election des membres de la Commission de bâtisse de la Ferme Communale
19. Divers

Y a-t-il une remarque sur l'ordre du jour ? Aucune

2. Désignation par M. le Doyen de 4 scrutateurs pour former le bureau provisoire

M. le Doyen désigne 4 scrutateurs :

Mme Janine Grandgirard et M. Yves Chanez, chefs du groupe « Ensemble »

MM. Ludovic Sauter et Patrick Castioni, respectivement chef et membre du groupe « Avenir »

Les scrutateurs ont déjà pris place dans le bureau.

M. le Doyen demande aux scrutateurs de bien vouloir procéder au contrôle des présences.

Présences : 30 Majorité : 16 Quorum atteint

Le quorum étant atteint, il déclare cette assemblée valablement constituée.

M. le Doyen relève que le Conseil Communal est au complet. Il rappelle que pour les votes et élections les décisions sont prises à la majorité des votants, les bulletins nuls et les abstentions ne comptant pas. Il informe également que selon l'Art. 9 du ReLCo, l'Assemblée détermine le nombre de sièges de chaque commission avant de procéder à l'élection. Selon l'Art 9a du ReLCo, les candidatures peuvent être proposées jusqu'au moment de l'élection. Que selon l'Art. 19 al. 2 de la Lco, lorsque le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir, tous les candidats sont élus tacitement. Il avise qu'en principe les élections de ce soir se dérouleront de manière tacite et remercie pour cela les chefs de groupe qui se sont rapidement entendus pour établir une répartition équitable entre les deux groupes.

3. Election du/de la Président/e du Conseil général 2021

Un candidat annoncé : **M. Raphaël Balestra**

M. le Doyen donne la parole à M. Yves Chanez pour une brève présentation.

M. le Doyen, M. le Syndic, Mme et MM. les membres du Conseil communal, Mmes et MM. les membres du Conseil général,

Au nom du groupe « Ensemble », j'ai le plaisir de proposer la candidature de M. Raphaël Balestra à la présidence du Conseil général. Vice-président lors de la dernière année, au bureau du Conseil général depuis deux ans et suppléant depuis le début de la législature, c'est pour lui une suite logique de se présenter à la présidence du Conseil général.

Que dire sur Raphaël ? Raphaël a 39 ans et habite à Châbles. Il travaille au musée d'une grande entreprise horlogère de la Vallée de Joux. Célibataire encore quelques mois, il est commandant remplaçant des pompiers de notre Commune. Appui dans plusieurs sociétés du village comme la Troupe du Vieux Pressoir, le Tir ou l'Amicale des Pompiers, et j'en oublie sûrement. Il a aussi fait partie de diverses organisations de nombreuses fêtes locales (Châbles en fête, Fête de lutte et bien d'autres. C'est un bon vivant qui aime notre commune et sur qui l'on peut compter. Au nom du Groupe Ensemble, je te remercie Raphaël pour ta candidature, ton engagement dans le groupe et te souhaite une année pleine de joie et de bonheur.

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : Non

M. Raphaël Balestra est élu tacitement à la Présidence du Conseil général. Le Doyen demande de l'applaudir et passe au point suivant.

4. Election du-de la Vice-président-e du Conseil général 2021

Un candidat annoncé : **M. Ludovic Sauteur**

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : Non

M. Ludovic Sauteur est élu tacitement à la Vice-présidence du Conseil général. Le Doyen demande de l'applaudir et passe au point suivant.

5. Détermination du nombre de scrutateurs pour la période administrative

Pour votre information, les propositions des nombres de membres pour chaque commission que nous vous proposons ce soir ont été faites d'entente entre les chefs de groupe et que ces nombres ont été repris en intégralité selon l'ancienne législature. Nous vous proposons 3 scrutateurs.

Y a-t-il une remarque ou une autre proposition ? Aucune.

Les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la proposition de 3 scrutateurs pour la période administrative lèvent la main ».

Vote :

Approbation : 30 Avis contraire : 0 Abstention : 0

La proposition de 3 scrutateurs est acceptée par 30 voix.

6. Election des scrutateurs pour la période administrative

Trois candidats annoncés :

Mme Laetitia Häggeli et M. Alexandre Demierre pour le groupe « Ensemble »

M. Patrick Castioni pour le groupe « Avenir ».

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : Non

Mme Laetitia Häggeli, MM. Alexandre Demierre et Patrick Castioni sont élus tacitement scrutateurs. Le Doyen demande de les applaudir et passe au point suivant.

7. Détermination du nombre de scrutateurs suppléants pour la période administrative

Nous vous proposons 3 scrutateurs suppléants.

Y a-t-il une remarque ou une autre proposition ? Aucune.

Les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la proposition de 3 scrutateurs suppléants pour la période administrative lèvent la main ».

Vote :

Approbation : 30 Avis contraire : 0 Abstention : 0

La proposition de 3 scrutateurs suppléants est acceptée par 30 voix.

8. Elections des scrutateurs suppléants pour la période administrative

Trois candidats annoncés :

Mme Janine Grandgirard et M. Yves Chanez pour le groupe « Ensemble »

Mme Nadia Muller pour le groupe « Avenir »

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : Non

Mmes Janine Grandgirard, Nadia Muller et M. Yves Chanez sont élus tacitement scrutateurs suppléants. Le Doyen demande de les applaudir et passe au point suivant.

9. Détermination du nombre de membres de la commission financière pour la période administrative

Nous vous proposons une commission financière composée de 7 membres.

Y a-t-il une remarque ou une autre proposition ? Aucune.

Les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la proposition de 7 membres à la commission financière pour la période administrative lèvent la main ».

Vote :

Approbation : 30 Avis contraire : 0 Abstention : 0

La proposition de 7 membres à la commission financière est acceptée par 30 voix.

10. Election des membres de la commission financière pour la période administrative

Sept candidats annoncés :

MM. Sébastien Cantova, Daniel Chanez, Bernard Pillonel et Nicolas Riedo pour le groupe « Ensemble »
Mme Pascale Arnold, MM. Dylan Fontana et Fabrice Rouiller pour le groupe « Avenir »

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : Non

Mme Pascale Arnold, MM. Sébastien Cantova, Daniel Chanez, Dylan Fontana, Bernard Pillonel, Nicolas Riedo et Fabrice Rouiller sont élus tacitement à la commission financière. Le Doyen demande de les applaudir et passe au point suivant.

11. Détermination du nombre de membres de la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative

Nous vous proposons une commission d'aménagement du territoire et de l'énergie composée de 7 membres, dont 2 Conseillers communaux et 5 Conseillers généraux.

Y a-t-il une remarque ou une autre proposition ? Aucune.

Les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la proposition de 5 membres du Conseil général à la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative lèvent la main ».

Vote :

Approbation : 30 Avis contraire : 0 Abstention : 0

La proposition de 5 membres du Conseil général à la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie est acceptée par 30 voix.

12. Election des membres du Conseil général à la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative

Pour votre information, le Conseil communal a nommé MM. Fabien Monney et Stéphane Rey comme représentant du Conseil communal.

Cinq candidats annoncés :

MM. Jonas Brülhart, Michaël Carrard et Stéphane Delley pour le groupe « Ensemble »

MM. Baptiste Märki et Jérôme Poyet pour le groupe « Avenir »

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : Non

MM. Jonas Brülhart, Michaël Carrard, Stéphane Delley, Baptiste Märki et Jérôme Poyet sont élus tacitement à la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative. Le Doyen demande de les applaudir et passe au point suivant.

13. Détermination du nombre de membres de la commission de naturalisations pour la période administrative

Nous vous proposons une commission de naturalisations composée de 7 membres dont un Conseiller communal et 6 Conseiller généraux.

Y a-t-il une remarque ou une autre proposition ? Aucune.

Les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la proposition de 6 membres du Conseil général à la commission de naturalisations pour la période administrative lèvent la main ».

Vote :

Approbation : 30 Avis contraire : 0 Abstention : 0

La proposition de 6 membres du Conseil général à la commission de naturalisations est acceptée par 30 voix.

14. Election des membres de la commission de naturalisation pour la période administrative

Pour votre information, le Conseil communal a nommé M. Bernard Pochon comme représentant du Conseil communal.

Six candidats annoncés :

Mme Mary-Ann Hayoz, MM. Erwin Balimann, Denis Chanez et Gérard Wyss pour le groupe « Ensemble »

MM. Sébastien Dumusc et Daniel Märki pour le groupe « Avenir »

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : Non

Mme Mary-Ann Hayoz, MM. Erwin Balimann, Denis Chanez, Sébastien Dumusc, Daniel Märki et Gérard Wyss sont élus tacitement à la commission de naturalisations pour la période administrative. Le Doyen demande de les applaudir et passe au point suivant.

15. Détermination du nombre de membres de la commission temporaire de structures et rémunérations

Nous vous proposons une commission temporaire de structures et rémunérations composée de 8 membres, dont un Conseiller communal et 7 Conseillers généraux.

Y a-t-il une remarque ou une autre proposition ? Aucune.

Les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la proposition de 7 membres du Conseil général à la commission d'aménagement du territoire et de l'énergie pour la période administrative lèvent la main ».

Vote :

Approbation : 30 Avis contraire : 0 Abstention : 0

La proposition de 7 membres du Conseil général à la commission temporaire de structures et rémunérations est acceptée par 30 voix.

16. Election des membres du CG de la commission temporaire de structures et rémunérations

Pour votre information, le Conseil communal a nommé M. Philippe Rapo comme représentant du Conseil communal.

Sept candidats annoncés :

Mmes Magali Chanez, Mary-Ann Hayoz, Laure Marti et M. Florian Monney pour le groupe « Ensemble »
Mme Pascale Arnold, MM. Dylan Fontana et Fabrice Rouiller pour le groupe « Avenir »

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : Non

Mmes Pascale Arnold, Magali Chanez, Mary-Ann Hayoz, Laure Marti, MM. Dylan Fontana, Fabrice Rouiller et Florian Monney sont élus tacitement membres de la commission temporaire de structures et rémunérations. Le Doyen demande de les applaudir et passe au point suivant.

17. Détermination du nombre de membres de la commission de bâtisse de la Ferme communale

Nous vous proposons une commission de bâtisse de la Ferme communale composée 8 membres dont 2 Conseillers communaux, 3 Conseillers généraux, M. Romain Cuany, chef du service technique communal et 2 architectes.

Y a-t-il une remarque ou une autre proposition ? Aucune.

Les membres du Conseil général sont priés de passer au vote à main levée.

« Les Conseillères et Conseillers généraux qui acceptent la proposition de 3 membres du Conseil général à la commission de bâtisse de la Ferme communale pour la période administrative lèvent la main ».

Vote :

Approbation : 30 Avis contraire : 0 Abstention : 0

La proposition de 3 membres du Conseil général à la commission de bâtisse de la Ferme communale est acceptée par 30 voix.

18. Election des membres du CG pour la commission de bâtisse de la Ferme communale

Pour votre information, le Conseil communal a nommé Mme Christina Darcey et M. Stéphane Rey comme représentant du Conseil communal.

Trois candidats annoncés :

M. Jonas Brülhart et Florian Monney pour le groupe « Ensemble »

M. Patrick Pillonel pour le groupe « Avenir »

Le Doyen demande s'il y a d'autre candidature ? : Non

MM. Jonas Brülhart, Patrick Pillonel et Florian Monney sont élus tacitement à la commission de bâtisse de la Ferme communale. Le Doyen demande de les applaudir et passe au point suivant.

Avant de passer au point suivant, je voudrais encore une fois vous remercier pour votre engagement. Merci également pour la très bonne répartition dans les différentes commissions puisque chacune et chacun des 30 Conseillers généraux fait parties d'au moins une commission.

19. Divers

Information sur le groupe de travail avenir des petits ports :

Le Groupe de travail des petits ports a rendu son rapport en fin de législature. Afin de poursuivre son travail sur l'avenir des petits ports, le Conseil communal a décidé lors de sa séance du 26 avril de reconduire ce groupe de travail dans sa configuration précédente : 2 membres du Conseil communal, MM. Bernard Pochon (dicastère des ports) et Philippe Rapo (dicastère des finances), 2 locataires des petits ports, MM. Simon Maendly, ingénieur en environnement et Walter Steinboeck, membre de l'Association du Caravaning et 3 membres du Conseil général. Le secrétariat est assuré par Mme Laetitia Bersier, responsable du service du tourisme et des manifestations. Les 3 membres du Conseil général ne se sont pas représentés, c'est pourquoi le Conseil communal demande à chaque groupe de présenter des candidats qui seront nommés par le Conseil communal. Les candidats seront choisis dans le respect de la représentation des listes.

A titre indicatif, il est prévu 4 à 6 séances annuelles le mercredi à 18h30. M. Bernard Pochon remercie pour la collaboration et reste dans l'attente des candidatures des membres du Conseil général.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter leur chef-fe de liste pour déposer les candidatures au Conseil communal.

M. le Doyen donne maintenant la parole aux Conseillers communaux pour une brève présentation et information sur leurs dicastères respectifs.

M. le Syndic, Fabien Monney

Bonsoir à toutes et à tous, tout d'abord permettez-moi de féliciter toutes les personnes qui ont été élues, réélues dans le cadre des élections du 7 mars dernier mais aussi celles qui n'ont pas eu cette chance. Le nombre impressionnant de candidat-es qui se sont présentées pour servir la collectivité m'amène au constat que l'engouement pour la chose publique et bel et bien présente dans notre commune.

Félicitations également à toutes les personnes qui viennent d'être élues ce soir dans les divers postes et commissions du Conseil général à l'occasion de cette séance de constitution. Je souhaite à toutes et à tous beaucoup de plaisir dans l'exercice de votre mandat. Le Conseil communal se réjouit de travailler avec vous.

Le Conseil général est l'organe central d'une commune. Il représente la population et a les pleins pouvoirs. Bien sûr le Conseil communal a un rôle très important puisque c'est lui qui va mettre en application les décisions et gérer les affaires de la Commune durant les cinq prochaines années.

Pour la bonne marche de notre Commune et pour l'intérêt de sa population, il est nécessaire que le Conseil général et le Conseil communal travaillent de concert, communiquent, échangent dans un esprit d'ouverture, de transparence et de respect. Une législature apporte son lot de choix à faire tant sur un plan stratégique, comme par exemple fixer des priorités, que sur un plan financier par rapport aux ressources à disposition, que sur un plan politique plus large lors d'obligations intercommunales, cantonales ou fédérales. Gardons à l'esprit que nos choix et décisions doivent être dictés par l'intérêt public.

La nouvelle commune de Cheyres-Châbles est en marche depuis le 1^{er} janvier 2017. Il faut déjà relever le travail fourni par nos prédécesseurs durant cette première législature. Je pense notamment aux projets qui ont été mis en place, aux réorganisations, à l'adoption de la plupart des règlements, à la finalisation de dossiers initiés sous le régime des anciennes communes. Certes, tant une organisation des projets que des choix antérieurs ne sont et ne doivent pas restés figés dans le marbre. Il faut savoir si nécessaire les remettre en question, les faire évoluer avec le temps ou lorsque les circonstances l'exigent. Il faut tout mettre en œuvre afin que les choix d'aujourd'hui soient ceux qui procurent à notre population un cadre de vie encore plus agréable demain et après-demain. Comme nos prédécesseurs se sont attelés à le faire, nous allons tout mettre en œuvre pour continuer dans ce sens. Je souhaite maintenant vous adresser les cordiales salutations du nouveau Conseil communal qui, comme vous le voyez, est au complet. Suite aux élections du 7 mars 2021, après quelques jours de repos, les candidats se sont rencontrés une première fois de manière informelle autour d'une fondue afin de faire plus amples connaissances. Cette soirée nous a permis de vite nous rendre compte que l'esprit d'équipe était là. Bien entendu, mis à part l'aspect récréatif, nous avons déjà entamé les premières discussions concernant l'organisation et la répartition des rôles au sein du Conseil communal avec les compétences des sept personnes réunies autour de la table. Nous nous sommes très vite mis d'accord sur ces sujets. Ce dégrossissage nous a permis de nous constituer de manière détendue et sereine le lundi 19 avril 2021. Je remercie au passage notre doyen d'âge M. Philippe Rapo qui a organisé et conduit notre séance de constitution. Le Conseil communal a de la chance de démarrer cette législature avec une équipe administrative et des collaborateurs rôlés et compétents, ce qui est un avantage. Nous avons déjà pu vérifier leur efficacité. La remise des dossiers entre les anciens et les nouveaux conseillers s'est effectuée durant la dernière quinzaine et arrive à son terme. Actuellement, les collègues se familiarisent avec leurs dicastères, assimilent les processus de travail et s'assurent de la continuité des dossiers en cours. Dans un deuxième temps, nous allons nous atteler à définir nos points forts qui permettront à tous d'identifier les orientations et les projets poursuivis par leurs autorités. Faisons en sorte que le mandat qui nous attend soit vecteur de beaucoup de satisfaction et très enrichissant pour chacune et chacun d'entre nous. Cela étant dit, je passe maintenant la parole à mes collègues afin qu'ils énumèrent tour à tour les dicastères dont ils s'occuperont.

Etant au micro, je me permets de prendre la parole : je vais m'occuper de l'administration générale, les questions juridiques, le service du feu, la défense militaire, protection civile, l'agriculture et les forêts.

M. le Doyen remercie Fabien Monney et donne la parole à Mme Christina Darcey, seule représentante féminine au sein de notre Conseil.

Mme Christina Darcey

Bonsoir à toutes et à tous, je me réjouis beaucoup de ce soir et de me tenir ici devant vous et de pouvoir servir notre belle commune dans le domaine de l'enfance les prochains cinq ans. Je vais m'occuper du dicastère de la petite enfance, crèche, école et accueil extra-scolaire ainsi que la formation professionnelle. C'est une joie pour moi de servir notre commune dans ce dicastère souhaité dont je pense avoir les compétences. Je suis actuellement en train de rencontrer les acteurs et les actrices des différentes infrastructures de la commune et je vais faire un état des lieux pour pouvoir établir des rapports. Je m'engage à continuer le travail qui a été fait par mes prédécesseurs. Je profite d'avoir la parole pour vous informer que nous sommes à la recherche d'un ou d'une intendant-e en accueil extra-scolaire à un taux d'activité de 50 % avec disponibilité pour des remplacements. La personne que nous souhaitons engager devrait être formée. Si vous connaissez quelqu'un qui est intéressé, vous êtes invité à faire suivre l'information. Nous sommes également à la recherche d'un membre du Conseil des parents. C'est un engagement de 3 à 5 ans. Toutes les informations sont disponibles à l'administration communale et sur le site internet de la commune ainsi

que le nouveau compte facebook. Je vous remercie et me réjouis d'une bonne et fructueuse collaboration avec vous tous.

M. le Doyen remercie Mme Christina Darcey et donne la parole à M. Sébastien Bise.

M. Sébastien Bise

M. le Président, Mesdames, Messieurs, je suis responsable du dicastère voirie, je me réjouis de collaborer avec vous. Nous avons une bonne entente dans le cadre du Conseil communal et je me réjouis de venir vers vous avec les différents projets et décisions. Sachez que nous avons reçu ce jour la démission de M. Guillaume Gomonet et nous allons très vite mettre en place la recherche du nouveau responsable de la voirie. Merci de la confiance que vous nous accordez.

M. le Doyen remercie Sébastien Bise et donne la parole à M. Christian Cornioley.

M. Christian Cornioley

Bonsoir à toutes et à tous, quand j'ai vu 19 points à l'ordre du jour, autant dire que je n'ai pas préparé un discours pour ce soir et je vais être assez bref. Connaissant mon goût pour la pâtisserie, on m'a laissé le mille-feuille des routes communales que je vais poursuivre avec M. Romain Cuany et toute l'équipe ce que nous avons commencé avec les routes, le sous-sol, les eaux usées, les eaux claires, etc. Je ne vais pas parler ici de défis, on aura l'occasion de reprendre tous ces points et je vais laisser le temps de parole aux nouveaux collègues du Conseil. Merci.

M. le Doyen remercie Christian Cornioley et donne maintenant la parole à M. Bernard Pochon.

M. Bernard Pochon

M. le Doyen, M. le Président, bienvenue aux 17 nouveaux membres du Conseil général et bonne continuation aux 13 avec qui on continue la route. Continuer la route c'est entre autre ce que je fais avec un peu de vent dans les voiles pour le port, sinon par ma profession je vais m'occuper des dicastères de la santé et du social. Je m'occuperai également des relations avec la Grande-Cariçaie et j'ai conservé Festi'Cheyres puisque cette manifestation se déroule dans la zone portuaire et touristique.

M. le Doyen remercie Bernard Pochon et donne maintenant la parole à M. Philippe Rapo.

M. Phillippe Rapo

Je vais m'occuper des finances, puisque MCH2 est arrivé depuis le 1^{er} janvier 2021. Je suis en train de me renseigner pour savoir ce qu'il va se passer pour les communes fribourgeoises d'un point de vue rating, cela est très intéressant. En tout cas, je suis très content, je me réjouis de travailler avec la nouvelle commission financière et de collaborer avec l'Administrateur des finances, M. François Guerry. Je m'occupe également des sociétés locales dont évidemment sport, culture et loisirs. Comme j'ai fait partie de beaucoup de sociétés locales, je suis vraiment content de m'en occuper. Ce soir, j'étais à l'assemblée du foot, qui rencontre beaucoup de problèmes puisque 3 de ses 6 membres démissionnent, c'est le noyau dur qui démissionne (Pierre-Alain Pillonel et le couple Fontana). Il faut comprendre que c'est le noyau qui fait la cohésion d'un groupe et je suis en pensées avec eux et leur souhaite qu'il retrouve des gens qui sauront recréer ce noyau du foot de Cheyres. Voilà pourquoi j'ai souhaité reprendre ces sociétés locales, pour m'en imprégner et je vous invite à venir vers moi pour trouver des solutions pour aider ces sociétés locales pour que tout aille bien pour le futur. Je m'occupe également de la communication et je viens de créer le compte facebook pour donner des informations en direct à la population en parallèle du site internet qui a plus vocation à la recherche d'information qu'à la réception d'information.

Je vous remercie tous et je crois qu'avec ces deux groupes, Avenir et Ensemble, on peut effectivement voir l'avenir ensemble et je suis certain qu'il y aura une bonne équipe et que l'on va pouvoir faire du bon travail durant ces prochaines années. Je remercie également mes collègues du Conseil communal que je connaissais plus ou moins et maintenant, après quelques rencontres, je suis très content de cette collaboration et j'espère que cela continue comme ça. Bon vent !

M. le Doyen remercie Philippe Rapo et donne la parole à M. Stéphane Rey.

M. Stéphane Rey

Bonsoir à tous, je me réjouis d'être parmi vous ce soir. J'ai eu le choix des dicastères qui m'intéressaient pour lesquels je peux apporter mes compétences. Je vais m'occuper de l'aménagement du territoire et des bâtiments, infrastructures et patrimoines, je me réjouis de collaborer avec vous tous et les nouveaux venus dans les différentes commissions. Actuellement, je suis en phase d'étude et de prise en main des différents dossiers. Pour les commissions avec lesquelles j'aurais l'occasion de siéger, une convocation officielle va suivre rapidement. Voici les dates concernant la Commission de bâtisse de la Ferme communale : le 28 mai 2021 à 8h00 et la Commission d'aménagement le 19 mai 2021 à 18h30. Je me sens comme un poisson dans l'eau, très bien dans ce rôle. Je salue l'excellente ambiance avec mes collègues, je me réjouis de notre collaboration et d'officialier dans cette tâche. Je vous remercie et bonne soirée.

M. le Doyen remercie Stéphane Rey et donne la parole aux Conseillers généraux.

Est- ce que quelqu'un désire s'exprimer ?

M. le Doyen donne la parole à M. Ludovic Sauteur.

M. Ludovic Sauteur

Je voulais juste parler du Tour de Romandie et dire bravo à la commune, notamment au personnel communal qui a fait en sorte que le village soit présenté sous un beau jour.

M. Bernard Pochon

Je vous remercie et souhaite, à titre de complément, associer Cheyres-Châbles Tourisme qui a participé à la décoration du village.

M. le Doyen donne la parole à M. Yves Chanez.

M. Yves Chanez

Je propose au Conseil communal et à la commission de bâtisse de la Ferme communale de transformer le terrain de foot en terrain multi-sport comme vous pouvez le voir à Montet. Comme ce terrain doit être refait, il serait judicieux de regarder avec le Canton, la Loterie Romande ou la Confédération, s'il serait possible d'obtenir des subsides pour la création d'un terrain multisports. Ce terrain pourrait être utilisé par les écoles. Je suis conscient du coût d'un tel terrain mais je pense que sur le long terme, la Commune sera gagnante d'avoir un terrain où il n'y a quasi plus d'entretien et ce sera un plus pour les enfants de la commune. Ils pourront y pratiquer plusieurs sports tout en étant dans un cadre sécurisé. Je vous invite à prendre contact avec la Commune des Montets pour connaître le coût de l'infrastructure et de la manière de procéder. Merci de votre attention.

M. le Doyen remercie Yves Chanez et donne la parole à Mme Magali Chanez.

Mme Magali Chanez

Bonsoir à tous,

Une question pour Christian Cornioley. Je voudrais savoir où on en est par rapport à la question des parkings en bas vers la plage. L'année passée avait été compliquée et maintenant que l'été arrive, je souhaite savoir si une réflexion a été faite avec le changement de législature.

M. Christian Cornioley

Dans le cadre du PAL, un concept de stationnement a été élaboré et ce concept nous a été présenté il y a à peine quelques jours. En résumé, le concept de stationnement à bout touchant a fait l'objet de quelques remarques. La question est plutôt la mise en œuvre, où il faut tenir compte des gênes reportées sur les bordiers comme avec le parking provisoire. Nous avons eu une idée qui consiste à proposer aux sociétés locales un arrangement visant à trouver une harmonie en leur proposant de s'organiser avec les clubs pour se répartir les weekends durant la période estivale et ainsi limiter les afflux au même moment.

M. le Doyen remercie Christian Cornioley et donne maintenant la parole à M. Bernard Pillonel.

M. Bernard Pillonel

Bonsoir, j'ai une question concernant le nouveau snack, la petite buvette qui s'est construite à la descente du port. J'aimerais savoir quelles sont les horaires d'ouvertures, si vente d'alcool, quelles animations autour de ce lieu ?

M. Bernard Pochon

Il y a donc un propriétaire privé qui ouvre un snack juste avant le port sur un domaine privé. La Commune est en relation avec le propriétaire pour veiller à limiter les nuisances et les déchets. C'est une offre qui va dynamiser le site.

M. le Doyen remercie Bernard Pochon et donne la parole à Mme Janine Grandgirard.

Mme Janine Grandgirard

M. le Doyen, Mesdames et Messieurs, je voudrais revenir sur le mail de M. Bernard Pochon sur la Commission des Petits Ports. Je remercie pour le rapport mais demande quand est-ce qu'on va le recevoir. Je trouve dommage qu'il ne soit pas arrivé à la dernière séance de l'ancienne législature. Je voudrais relever qu'avant de prendre position sur cette demande, il faudrait qu'on discute de manière générale sur ce qu'on veut faire.

M. Bernard Pochon

Il est vrai que du retard a été pris avec cette commission des Petits Ports l'année passée (dû à la situation sanitaire). Le rapport n'est pas donné ce soir car c'est l'Assemblée constitutive. Voici les grandes lignes : le groupe de travail est arrivé à la conclusion qu'il faut conserver l'ensemble des trois ports communaux car c'est une valeur intrinsèque et chacun d'entre eux répond de manière ciblée aux différents types de bateau. On a pensé faire trois niveaux de service, avec le meilleur niveau de service au grand port, un service intermédiaire pour le Safari et un service élémentaire pour les Pointus. Nous avons étudié les possibilités techniques pour entretenir ces petits ports en se basant sur les visions locales faites dans d'autres ports et une fois que le groupe de travail sera reconstitué, nous allons rencontrer les acteurs de l'environnement des forêts de la Grande-Cariçaie pour voir ce qui est possible d'entreprendre avec eux. Vous aurez plus d'éléments lors de la prochaine séance, une fois que le groupe de travail sera reconstitué.

M. le Doyen remercie Bernard Pochon et donne la parole à M. Yves Chanez.

M. Yves Chanez

Il serait judicieux de faire une commission des Ports, englobant le grand port et les petits ports car le grand port nécessite aussi des travaux.

M. le Doyen remercie Yves Chanez et donne la parole à M. Bernard Pillonel.

M. Bernard Pillonel

Concernant le port, on nous avait promis l'année passée une infrastructure pour les paddles et pour la petite batellerie dans la descente du port, sur la droite, ça n'a pas été fait. Cette année on est début mai, la saison va démarrer sous peu et je voudrais savoir où en est ce projet.

M. Bernard Pochon

Le râtelier pour les canoës a été installé, il se trouve actuellement sur les places à terre où il restera. Les travaux pour le râtelier à paddles vont commencer et normalement tout devrait être prêt pour cet été.

M. le Doyen remercie Bernard Pochon et relève que le sujet des ports est un thème important à l'aube de cette nouvelle saison. Il donne la parole à Mme Laetitia Hänggeli.

Mme Laetitia Hänggeli

Je souhaite savoir si le Conseil communal a connaissance d'une demande qui circule de la part de plusieurs mamans concernant des besoins en accueil extra-scolaires durant les vacances et je souhaite savoir si des mesures ont été prises à ce sujet.

Mme Christina Darcey

Je vous remercie pour cette question. Nous avons également vu tourner cette pétition mais par contre nous ne l'avons pas encore reçue. La Commune attend de la recevoir pour y réagir.

M. le Doyen remercie Christina Darcey et donne la parole à M. Sébastien Cantova.

M. Sébastien Cantova

L'année passée la location des salles communales a été suspendue. Est-ce que maintenant, les salles peuvent être relouées ou pas.

M. Fabien Monney

Ce sujet est à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal de demain soir.

M. le Doyen remercie Fabien Monney et demande si quelqu'un souhaite encore s'exprimer.

M. le Doyen, Florian Monney

Si la parole n'est plus demandée, je vous félicite pour les nominations de ce soir et je vous remercie pour votre participation à cette séance de constitution.

En tant que Doyen on m'a donné le pouvoir de présider cette séance mais, à mon plus grand regret, on ne m'a pas donné le pouvoir de vous autoriser à marquer cet événement comme il se doit avec un verre à la main. Je vous promets que nous nous rattrapons lors d'une prochaine séance. En vous souhaitant un bon retour dans vos foyers, je clos cette assemblée constitutive, il est 21h05 heures. Merci.

Pour le bureau du Conseil général

Le Doyen
Florian Monney

La secrétaire
Stéphanie Ghalouni